

30 is the new 50 – les enfants vous diront merci !

Dans le cadre de sa campagne pour la généralisation des zones 30 à Luxembourg- Ville, déi Lénk Stad organisera ce mercredi 9 juin 2021 à midi, une action dans le quartier de Bonnevoie (Place Léon XIII).

Le but de l'action est de sensibiliser aux implications positives d'une zone 30 généralisée :

- **Passer de 50 à 30 km/h diminue de moitié les nuisances sonores dues au trafic routier !**

Dans les quartiers, le bruit causé par les voitures est un facteur de stress additionnel. Diminuer les nuisances sonores dues au trafic routier, apaise et rend le vivre ensemble dans les espaces de rencontre plus agréable.

- **Passer de 50 à 30 km/h permet de freiner à temps et augmente ainsi la chance de survie des victimes de la route !!**

La gravité des séquelles, voire la chance de survivre à un impact d'accident causé par une voiture est inversement proportionnelle à la vitesse du véhicule, donc au temps de réaction donné au freinage.

- **Les grandes métropoles montrent l'exemple et récoltent déjà les effets positifs !**

La Ville de Bruxelles, qui a généralisé les 30 km/h au début de l'année sur tout son territoire, à l'exception des grands axes, vient de publier les premiers chiffres au sujet de la diminution du nombre d'accidents. Pendant les 4 premiers mois de l'année, on y est passé de 814 accidents en 2020 à 635 accidents durant la même période en 2021.

- **Passer de 50 à 30 km/h bénéficie particulièrement aux usagers les plus vulnérables de la voie publique, et notamment aux enfants !**

La situation actuelle privilégie nettement les conducteurs des voitures. Généraliser des zones 30 km/h sur tout le territoire de la Ville de Luxembourg partirait des besoins des usagers les plus vulnérables. Cela vaut particulièrement pour les enfants, qui sont encore dans l'apprentissage des codes de la route. Les enfants ont besoin de toutes les mesures possibles pour rendre l'espace partagé plus sûr et plus convivial – et pas seulement autour des écoles et des aires de jeux ! Nous sommes convaincus qu'avec la diminution de la vitesse maximale de 50 à 30 km/h, les habitants de la Ville de Luxembourg auront le cœur plus tranquille en laissant leurs enfants se rendre à l'école à pied, à vélo ou en trottinette.

Tous les utilisateurs de la voie publique auront à gagner d'une telle mesure.